



MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER
PROCÈS-VERBAL
DU 1^{er} MARS 2013
SÉANCE ORDINAIRE

1. Présences et quorum

PRÉSENTS:

Conseillers :	M. Marcel Nadeau M. Bruno Roy Mme Nancy Pineault Mme Jeanne-Paule Beaulieu Mme Bibiane Gagnon M. Rodrigue Ouellet
---------------	--

Josette Bouillon, directrice générale est aussi présente.

Il est **19h00**, la séance ordinaire débute sous la présidence de monsieur **Jean-Pierre Bélanger**, maire.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

13-32 Tout en laissant le point varia ouvert, il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2013

13-33 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 11 février 2013.

4. Lecture et adoption des COMPTES

13-34 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement que les comptes du mois de février sont acceptés par les membres du conseil municipal, pour un montant de **32 619.98\$**.

13-34A Transfert de fonds

Attendu qu'il n'y a pas de fonds dans certains postes budgétaires. Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu

de procéder à des virements de crédits. En conséquence, le conseil autorise les virements suivants :

<u>Postes budgétaires</u>	<u>Origine</u>	<u>Destination</u>
Code	02 33000 525	02 19000 899
Fonction	Enlèv. de la neige	Autres
Activité	Ent. Véhicules	Autres-intérêts
Montant	16\$	16\$
Code	02 33000 525	02 22000 412
Fonction	Enl. De la neige	Sécurité incendie
Activité	Ent. Véhicules	Service juridique
Montant	334\$	334\$

Je certifie qu'il y a les crédits suffisants pour rencontrer les dépenses mentionnées ci-dessus.

.....
Secrétaire-trésorière

5. CORRESPONDANCE

Dépôt de l'état des revenus et des dépenses du mois de février 2013.

Réservations de salle municipale

13-35 Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et unanimement résolu d'autoriser les dames de l'AFÉAS à utiliser la salle municipale, le 5 mars prochain pour un souper afin de souligner la journée de la Femme.

13-36 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par madame Bibiane Gagnon et unanimement résolu d'autoriser la Fabrique à utiliser la salle municipale, le 19 mai prochain à l'occasion de la messe de secteur et suivi d'un dîner.

Compensation des matières résiduelles

13-37 **ATTENDU QUE** le *projet de règlement modifiant le Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles* a été publié dans la Gazette officielle du Québec du 9 janvier 2013;

ATTENDU QUE selon les dispositions énoncées dans le projet de règlement, le gouvernement propose de partager, à parts égales entre les entreprises et les municipalités, les dépenses associées à la gestion des matières « Autres » qui, sans être désignées dans le règlement, doivent être traitées par les municipalités à l'occasion de la collecte, du transport, du tri et du conditionnement (CTTC) des matières, et ce, en vue d'en assurer leur récupération et leur valorisation;

ATTENDU QUE l'engagement du gouvernement du Québec pris dans le cadre de l'Entente de partenariat en 2006 était d'en arriver, en 2010, à une indemnisation complète des coûts de la collecte sélective;

ATTENDU QUE cet engagement avait été entériné à l'unanimité par l'Assemblée nationale;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier s'oppose vigoureusement, après tant d'efforts dans la mise en place des systèmes de collecte sélective, à toute réduction de la participation financière des entreprises aux coûts de la collecte sélective;

En conséquence,

IL EST RÉSOLU par la municipalité de Saint-Charles-Garnier de demander au Ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs de réviser le projet de règlement de façon à compenser entièrement dès 2013 la municipalité de Saint-Charles-Garnier pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles;

IL EST RÉSOLU par la municipalité de Saint-Charles-Garnier de faire parvenir copie de la présente résolution au MDDEFP, au MAMROT, à la FQM ainsi qu'au président de l'UMQ.

Le ministère des Transport du Québec

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

Compensation de base aux municipalités

13-38 **ATTENDU QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 106 540\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**annexe A** identifiant les interventions réalisés par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un Vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété.

POUR CES MOTIFS,

Sur une proposition de monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau, il

est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Charles-Garnier informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

DEMANDES DE DON

13-39 Programme *volunteer éco students abroad* par Alexandra Garon

Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et unanimement résolu d'autoriser une aide financière de 50\$ au groupe Fidji EASS, représenté par Mme Alexandra Garon, afin d'aider à défrayer les coûts pour lui permettre de participer au programme *Volunteer Éco Students Abroad*.

Conseil Central du BSL

13-40 Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et unanimement résolu d'autoriser une aide financière de 25\$ au Conseil Central du BSL, représenté par madame Suzanne Tremblay, présidente de la table de concertation du BSL contre la Réforme de l'A.E.

6. MRC DE LA MITIS

M. le maire donne un compte-rendu de la dernière réunion de la MRC.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Faire une annonce dans le journal à l'effet que la municipalité a quatre (4) postes informatiques à donner pouvant servir au traitement de texte et à des jeux.

8. GARAGE MUNICIPAL

13-41 Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et unanimement résolu de faire l'achat :

- de cadenas pour le bâtiment à sel afin d'éviter le vol.
- Deux lumières d'appoint pour le camion Western Star

MIROIR EXTÉRIEUR

13-42 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et unanimement résolu d'autoriser l'achat d'un miroir extérieur chez Sécurité médic.
Prix : 174.99\$ + taxes.

9. ABAT POUSSIÈRE

13-43 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Bruno Roy et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande des soumissions à divers fournisseurs pour l'achat de 20 ballots de 1000 kg de chlorure de calcium en flocons. Les soumissions devront être parvenues au bureau municipal avant le 5 avril 2013.

Entreprises suggérées :

Sel Warwick, Sel Plus, Somavrac, Calum et Sebci

- 10. Fin d'emploi à temps plein (M. Steeve Michaud)**
- 13-44** Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu que monsieur Steeve Michaud, chauffeur terminera son emploi à temps plein le 16 mars 2013, par la suite il travaillera à temps partiel, au taux horaire établi par le conseil et ce à 40 heures par semaine. L'inventaire du garage devra être fait. La directrice générale fera parvenir un préavis de fin d'emploi.
- 11. Demande de soumission pour l'entretien estival des chemins municipaux**
- 13-45** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande des soumissions aux entreprises de la région pour effectuer l'entretien estival de nos chemins municipaux.
- L'entreprise devra indiquer le taux horaire, la marque, le modèle et l'année des véhicules ainsi que le coût du gravier et autres matériaux soit à la tonne ou au voyage. Les soumissions devront être parvenues, au bureau municipal avant le 5 avril 2013.
- Entreprises suggérées : Les constructions Jalbert et Pelletier, Entreprise Ernest Normand et les excavations Léon Chouinard.
- 12. Demande d'aide financière / programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal / M. Pascal Bérubé, député**
- 13-46** CONSIDÉRANT le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal du Gouvernement du Québec;
- CONSIDÉRANT l'importance à l'amélioration de nos chemins municipaux;
- CONSIDÉRANT les coûts élevés à l'entretien du réseau routier;
- PAR CONSÉQUENT,
- Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu unanimement que la municipalité demande la collaboration de notre députée, Monsieur Pascal Bérubé, qu'il recommande au ministre des Transports du Québec d'accorder à la municipalité de Saint-Charles-Garnier, une subvention de trente-mille dollars (30 000.00\$) à être investie sur les chemins municipaux, le tout dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, pour l'exercice 2013.
- TRAVAUX À EFFECTUER :
- Ajout de gravier dans le rang 7 Ouest;
 - Ajout du gravier dans le rang 8 Est;
 - Ajout du gravier et creusage de fossés dans la partie non asphaltée de la route de St-

Charles-Garnier.

- 13. Cour des petites créances**
- 13-47** Dans le dossier de M. Jean-Benoît St-Laurent, il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Bruno Roy et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier dépose une demande de réclamation au montant de 5 130,09\$ à la cour des petites créances. Coût pour l'ouverture du dossier. 218.00\$. La demande sera accompagnée d'une offre de médiation. Ce service est gratuit et permettra de discuter et de négocier en compagnie d'un médiateur pour trouver une solution qui conviendra à toutes les personnes impliquées.
- 14. Parc municipal / éclairage**
Décision remise ultérieurement
- 15. VARIA**
- 1. Technicien en eaux usées**
- 13-48** Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu d'engager monsieur Steve Lévesque, en tant que technicien en eaux usées pour la période de rodage de trois mois, au taux horaire proposé. L'emploi débutera dans la semaine du 18 mars jusqu'au 15 juin 2013.
- 2. Drapeau du Québec**
- 13-49** Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu de faire l'achat d'un drapeau du Québec. Voir sur le site Internet de l'Assemblée nationale.
- 3. Forêt de proximité / nouveau régime forestier**
Réunion à St-Gabriel le 14 mars à 20h00. Rencontre des élus à 19h00 au centre communautaire.
- 4. Service Internet / local informatique**
- 13-50** **Considérant** un problème de signal et de connexion;
Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu de demander les services de monsieur Éric Lepage, technicien informatique de Micro-Services Mont-Joli.
- 5. Lumières de rue**
- 13-51** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et unanimement résolu de demander les services de Rimouski Électrique pour la réparation des lumières de rue et la réparation du fluorescent en haut de l'établi, au garage municipal.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

13-52 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Bruno Roy et résolu de lever la séance à 21h30.

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....

Jean-Pierre BÉLANGER, maire

.....

Josette BOUILLON, dg et sec.-trés.